

La présente demande doit être remise **au plus tard le 15 mai 2024** si le bulletin de vote est envoyé à une adresse au Luxembourg. La demande doit être remise **au plus tard le 30 avril 2024** si le bulletin de vote est à envoyer à une adresse à l'étranger.

Au Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Diekirch
B. P. 145
L-9202 Diekirch

ou par courriel à l'adresse :
elections@diekirch.lu

Élections européennes 2024

Demande de vote par correspondance

Messieurs,

Par la présente je soussigné(e)

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Lieu et date de naissance : _____

résidant à

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

demande d'être admis(e) à **voter par correspondance** lors des **élections européennes du 9 juin 2024**. Je vous prie d'envoyer ma lettre de convocation avec le bulletin de vote à l'adresse suivante :

Je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu(e) du droit électoral ni en vertu de l'art. 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.

Date : _____ Signature : _____

Remarque : Suite à la mise en vigueur du règlement sur la protection des données (RGPD), nous tenons à vous informer que vos données personnelles (adresse, n° tél., e-mail, etc.) sont enregistrées dans nos fichiers. Ces données nous servent exclusivement aux besoins internes de nos services et ne sont pas mises à la disposition de tierces parties non-autorisées.